

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/03/2019

Reçu en préfecture le 26/03/2019

Affiché le

ID : 035-213503634-20190326-2019\_30-DE

### Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 22

L'an deux mil dix-neuf, le 12 mars à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le 6 mars 2019, conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GAUDIN, Maire.

PRESENTS : Jean-Luc GAUDIN, Armel TREGOUET, Muriel BLOUIN, Michel DEMOLDER, Agnès GUILLET, Stéphane MENARD, Valérie FORNARI, Frédéric TREGUIER, Yannick CAIRON, Adolphe AZUAGA, Marie-Hélène OGER, Dominique HUET, Dominique CANNESSON, Calixte TIENDREBEOGO, Pascal COULON, Dominique BARON, David LOUBARESSE.

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE : Karina GUERRIER a donné procuration à Calixte TIENDREBEOGO, Valérie DERISBOURG a donné procuration à Muriel BLOUIN, Audrey MARCHIX a donné procuration à Frédéric TREGUIER, Antoine CRENN a donné procuration à Armel TREGOUET, Mélanie JOUET a donné procuration à Agnès GUILLET.

ABSENTS EXCUSÉS : Karina GUERRIER, Valérie DERISBOURG, Audrey MARCHIX, Antoine CRENN, Mélanie JOUET.

ABSENTS : Karine RICHARD, Catherine SEIGNEUR, Cécile GIBBES, Bérengère TURMEL, Amélie BERNARD.

SECRETAIRE : Pascal COULON.

2019-30

Finances – Budget primitif de la ZA Pont-Mahaud – Année 2019

Armel TREGOUET, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances, présente le budget prévisionnel 2019 de la Zone d'Activités du Pont-Mahaud.

Le budget prévisionnel 2019 comprend principalement en dépenses la fin des travaux de réalisation de la zone, et en recettes les ventes des lots (prix de vente 33 € HT les premiers 2000 m<sup>2</sup> et 30 € HT au-delà).

La particularité du budget de lotissement *comporte les opérations de stock et les écritures d'ordre comptables.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité de ses membres présents, le budget primitif 2019 de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, lesquelles sont votées au niveau du chapitre.

Section de fonctionnement 487 741.88 €

Section d'investissement 472 461.57 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte certifié exécutoire :

Affiché en Mairie le : 13 mars 2019

Pour copie conforme, en Mairie, le 13 mars 2019

Le Maire,

Jean-Luc GAUDIN

